

La situation que nous traversons actuellement est exceptionnelle.

L'OFSP a édicté un certain nombre de mesures pour protéger au mieux la population d'une possible contamination par le COVID-19, et freiner ainsi le nombre de malades susceptibles d'être gravement atteints.

Parmi ces mesures figure l'interdiction de regroupement de plus de 2 personnes ainsi que le maintien d'une distance de prévention de 2 m entre les personnes.

Au vu de ces prescriptions j'ai décidé de cesser mon activité en présence physique pour le moment.

Pour maintenir un lien avec mes patients et mes participants aux classes de mouvements je continue une partie de mon activité en ligne notamment en ce qui concerne les séances individuelles de MLC, IT, SE et ISP.

Le mercredi soir et le jeudi soir à 18h30 je vous propose des séances MLC en groupe via la plateforme ZOOM.

Si vous êtes intéressés à continuer de pratiquer la MLC et d'explorer de nouveaux mouvements, vous pouvez sans autre m'envoyer votre demande sur mon adresse mail :

vincentaveni@bluemail.ch

Coût de la séance : 30chf

Cette formule de séance et de cours en ligne va perdurer en tout cas tant que l'OFSP n'aura pas mis un terme au confinement.

Mon souhait est de vous offrir un espace de bien-être au contact de votre corps en mouvement.

Cordialement

Vincent